

Publié le 15 juillet 2023.
Dernière modification : 24 juillet 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

Samuel SAMUEL, Haïphong
pharmacie et droguerie, glace, boissons gazeuses, sirops
propriétaire immobilier,
investisseur

Né à Dieuze, Moselle, le 21 janvier 1842.
Fils de Oury Samuel et de Marianne Abraham.
Frère aîné de David Samuel*, actionnaire de la
Société indochinoise d'électricité
et des Eaux et électricité de l'Indochine
Dom. : Haïphong, rue Harmand, 6.
Célibataire.
Conseiller municipal.
Propriétaire à Doson.
Décédé à Haïphong, 30 juillet 1901.

S'agit-il du promoteur de l'éphémère filature de soie [Francfort et Samuel](#), à Cholon ?

ANNONCES LÉGALES
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 décembre 1885)

La Société formée entre MM. Faure et Reynaud ayant pour objet : l'établissement, à Haïphong, d'une maison de commerce (pharmacie et droguerie), l'exploitation d'une usine à fabriquer la glace, les boissons gazeuses et les sirops et la continuation de la maison de commerce Samuel (Samuel), de Haïphong, a été dissoute d'un commun accord à la date du 23 juillet 1885.

La liquidation de la dite société a été effectuée. M. Reynaud conserve seul l'usine et les maisons de commerce ; M. Samuel est chargé de sa procuration.

Pour M. Reynaud,
Samuel.

AVIS
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 janvier-25 mars 1886)

[PHARMACIE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE DE L'INDO-CHINE.](#)

BLANC, pharmacien de 1^{re} classe,
GÉRANT DE LA PHARMACIE REYNAUD.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES, CHIMIQUES ET
PHOTOGRAPHIQUES.

SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Eaux minérales naturelles de table et médicinales.

APPAREILS ET INSTRUMENTS DE CHIRURGIE ET DE PHARMACIE.

DROGUERIE. — HERBORISTERIE.

Laboratoire d'analyses chimiques et commerciales.

M. BLANC, pharmacien de 1^{re} classe, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il ouvrira incessamment son officine.

Les demandes pour l'intérieur de l'Annam et du Tonkin peuvent aussi être adressées à la maison Samuel (Reynaud successeur).

NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS.
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 novembre 1886)

*** Une dépêche de Haïphong, du 12 novembre, nous apprend qu'un incendie a éclaté dans la nuit du 11 dans la maison de commerce bien connue Samuel, Reynaud, successeur ; les dégâts sont couverts par une assurance. L'adjudant Huet et les miliciens de Haïphong se sont signalés par leur dévouement et la rapidité avec laquelle ils ont organisé les secours.

Hanoï
CONSEIL MUNICIPAL
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 avril 1889)

.....
M. le maire donne ensuite lecture d'une lettre de M. le résident supérieur. reçu le 20 février et relative à l'acquisition de l'immeuble Samuel, rue du Lac. Le Protectorat offre à la ville de prendre à sa charge la moitié des dépenses, lesquelles seraient payées par les 2 budgets des 2 administrations en 2 annuités égales : la ville aurait à déboursier en 2 ans 3.604 \$ 50 cents ; de plus, le Protectorat a déjà contribué à cette acquisition pour une somme de 2.721 \$ en cédant au demandeur un terrain à Haïphong, dont la valeur vient en déduction des sommes qui lui étaient dues.

M. James s'associerait volontiers à cette mesure, si elle servait à faire effectuer le boulevard du Lac.

Un échange d'observations a lieu entre MM. les conseillers qui sont tous d'avis d'adopter les propositions du Protectorat si la dépense doit servir à la construction du boulevard depuis si longtemps en cours d'étude.

MM. Lacaze et Dumas déposent alors les propositions ci-après :

« 1° Le Conseil, tout en acceptant la participation du paiement proposé pour l'achat de la maison Samuel, demande qu'il soit consulté le plus tôt possible, sur le plan de l'établissement du boulevard du Petit Lac.

LACAZE.

« 2° Le Conseil consulté pour participer à l'achat de l'immeuble Samuel accepte, en principe, sa participation à cette acquisition, si elle a pour objet de permettre la construction du boulevard du Petit Lac.

DUMAS.

Après avoir entendu lecture de ces 2 millions, le conseil, du consentement de M. Lacaze, déclare accepter la seconde, et la vote par 9 voix sur 11 votants.

Hanoï
CONSEIL MUNICIPAL
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 avril 1889)

.....
Une 2^e question, au sujet de l'acquisition de l'immeuble Samuel, a été mise à l'ordre du jour dès la réception d'une lettre de M. le résident supérieur dont il est donné lecture. M. le maire rappelle en quelques mots l'historique de la question. Dans la séance du 6 mars, le conseil, saisi par le Protectorat de la question de l'achat de l'immeuble Samuel a, sur la demande de l'administration supérieure, décidé de participer par moitié à l'acquisition de cet immeuble. Mais, ajoute M. Lacaze, il était entendu, et c'est le seul motif qui a fait voter cette mesure, que l'achat de la maison Samuel devait servir à la construction du boulevard du Lac. Il a appris officieusement, que le service des travaux publics chargé d'effectuer le travail avait l'intention arrêtée de faire, par remblais, un boulevard intérieur au lieu de passer par les voies déjà existantes : l'immeuble Samuel ne devait pas être touché et son acquisition devenait par suite inutile : aussi, quand l'administration lui a adressé, pour le revêtir de sa signature un acte d'achat, il a refusé, désirant réunir à nouveau le conseil pour prendre son avis et ses instructions.

.....
BOÎTE AUX LETTRES.

Ké-bao

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 mars 1890)

.....
Le 3 mars 1888, quand j'ai proposé l'affaire à MM. Bleton, Le Roy, Vidal, comme à MM. James, Vlaveanos, Ricco, Samuel et autres, j'avais à la Banque un compte créditeur de \$ 6.000 ; quelques jours après, mon aval était accepté pour \$ 1.000 par M. Meyer. et, dès son arrivée, M. Huteau m'accordait un crédit de \$ 4.000 sur titres de propriété.

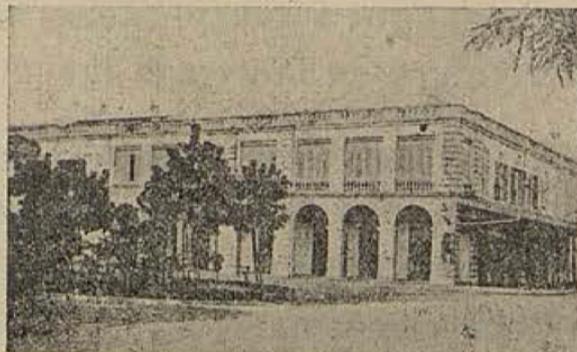
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 mars 1892)

1^{re} mention comme cm d'Haïphong.

Visite de M. Le Myre de Vilers
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1893 (2), p. 110)
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 novembre 1893)

Haïphong

M. Tirant, résident-maire, a présenté successivement à M. Le Myre de Vilers MM. Sintas, Brousmiche, Samuel, Malon, Veyrès, Charrière, Leduc, Briffaud membres du conseil (*Courrier d'Haïphong*).



La maison Samuel à Haïphong.

(Extrait du supplément au 1.000^e numéro du Courrier d'Haïphong).

M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL (Lanessan*) À HAÏPHONG (*L'Avenir du Tonkin*, 21 février 1894)

Le banquet a eu lieu dans la grande salle de l'immeuble de M. Samuel, admirablement éclairée par des faisceaux de lampes électriques, et sobrement décoré avec beaucoup de goût.

HAÏPHONG (*L'Avenir du Tonkin*, 18 août 1894)

Dans sa dernière séance, le conseil municipal d'Haïphong a réglé la question du théâtre.

Il y a décidé de louer l'immeuble de M. Samuel, square Paul-Bert, pour trois ans.

Le rez-de-chaussée, seul, sera transformé en salle de spectacle et l'étage sera utilisé pour loger plus tard la chambre de commerce.

HAÏPHONG MARIAGE M^{lle} Dujardin M. Laporte (*L'Avenir du Tonkin*, 27 octobre 1894)

On a célébré, samedi dernier, à cinq heures et demie du soir, à la résidence-mairie de notre ville, le mariage de M. Laporte, l'ingénieur électricien de MM. Hermenier et Planté, avec M^{lle} Dujardin, arrivée ces jours derniers dans la colonie, par le *Cachar*.

Les témoins étaient pour M. Laporte : MM. Boucher, trésorier-payeur, et Cotté, ingénieur électricien ; pour la mariée : MM. Dousdebès et Samuel.

Nous prions les jeunes époux d'agréer nos meilleurs souhaits.

LA TROUPE THÉÂTRALE À HAÏPHONG (*L'Avenir du Tonkin*, 21 novembre 1894)

Dimanche soir, la troupe Debry a donné sa première représentation à Haïphong, en jouant la *Mascotte*.

Avant d'aller plus loin, disons de suite quelques mots de l'aménagement de la salle. Il était difficile de trouver un local assez vaste pouvant suffire à toutes les exigences ; force a été de se contenter des ressources qu'offrait l'immeuble, appartenant à M. Samuel, et qui se trouve situé au coin de la place Nationale et du boulevard Paul-Bert, près de l'apponement du Song-tam-Bac. La grande salle du rez-de-chaussée, dans laquelle fut donné, au commencement de l'année, le dernier banquet offert à M. de Lanessan avant son départ pour France était assez grande ; malheureusement, la disposition des piliers en fonte qui soutiennent le plafond ne permettait pas d'employer la salle dans le sens de sa longueur et les travaux publics furent obligés d'aménager la scène en la plaçant sur la partie la plus large de la salle. Les cinq baies donnant sur le boulevard Paul-Bert furent transformées, fort adroitement, en loges et 240 spectateurs bien placés peuvent assister aux représentations.

La scène est peu profonde, mais assez large. Des deux côtés se trouvent les loges des artistes, cachées au public par une cloison allant du plancher au plafond. La décoration est très gentiment exécutée et le rideau ainsi que les décors ont été brossés avec beaucoup de goût. Ils sont, du reste, l'œuvre de MM. Réquillard et Hauser, deux artistes

bien connus
dans l'quartier
de la rue

de la Volaille à Hanoï, où ils ont peint tous les décors du Théâtre chinois.

.....

Société indochinoise d'électricité

M. Hermenier constitua, aidé de MM. Alcide Bleton et Samuel, l'embryon de la Société d'éclairage électrique dont nous savons le remarquable succès, l'extension considérable.

ASSESEURS COUR CRIMINELLE (*L'Avenir du Tonkin*, 6 mars 1895)

Samuel, propriétaire à Haïphong

CHRONIQUE LOCALE

[Do-son]

(*L'Avenir du Tonkin*, 21 août 1895, p. 2)

Ils étaient 26 protestants, ou plutôt 26 protestataires.

Mais avant de protester avec autant d'indignation et de compromettre leur santé par un extravasement de bile, M. Samuel et les 25 personnes — 26 en tout, — qui ont cru devoir signer ce télégramme furibardeux et colérique, auraient dû lire attentivement ce que nous avons écrit et ils auraient vu que nous n'avions pas porté la moindre atteinte à leurs 26 convictions, à celles de M. Samuel et des 25 autres.

Ils auraient pu constater 26 fois, une fois par tête, que nous n'avions parlé que des indigènes et du village annamite et que nous avons eu bien soin de faire exception pour la plage occupée par les Européens. Ce que nous disions était, du reste, le résumé d'un télégramme officiel que nous n'avions nullement amplifié, nous en donnons l'assurance à M. Samuel et à ses 25 compagnons, soit à nos 26 compatriotes. Ce qui est au surplus assez fantastico-rigolardin c'est que le journal qui contient la protestation des 26, M. Samuel & 25, constate lui-même que des cas de choléra ont eu lieu dans le village.

Allons, Messieurs, prenez votre bain en paix, mais ne vous échauffez pas comme ça vous seriez capables de faire 26 maladies, chacun la vôtre.

CHRONIQUE LOCALE

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 août 1895)

Voilà le *Courrier d'Haïphong* qui vend la mèche.

L'état sanitaire à Haïphong et à Do-son est absolument satisfaisant. Pas plus ici que dans notre station balnéaire des cas de choléra ne se sont produits depuis quelques jours.

Ce *depuis quelques jours* est inquiétant. Qu'en pensent M. Samuel et les autres 25 signataires de la protestation, 26 en tout ?

DO-SON

(*L'Avenir du Tonkin*, 2 octobre 1895)

Les nouvelles constructions vont toujours bon train ici. Nous avons, en commençant par une extrémité de la plage, la villa de M^{me} Mouillard, la villa Lévassier devenue villa Samuel qui va être modifiée et remise à neuf...

NOUVELLES LOCALES

(*L'Écho d'Extrême-Orient*, 11 juin 1896, p. 2, col. 4)

La mort si brusquement venue de MM. Martin et Giraud a attiré l'attention sur les doyens des colons du Tonkin, et nous avons eu la curiosité de rechercher quels étaient ceux de nos compatriotes qui comptaient le plus d'années de présence en Indo-Chine.

Citons M. Billault, du Trésor à Hanoï, qui reste un des rares survivants de l'expédition de Tay-ninh, en Cochinchine. Il y réside depuis 1860. Particularité à noter : il y a plus de vingt ans que *notre oncle* n'est rentré en France.

M. Schrøeder*, entrepreneur à Hanoï, est arrivé au Tonkin en 1883, venant de Saïgon où il habitait depuis 1867.

M. Perrin, propriétaire à Hanoï, est au Tonkin depuis 1873.

M. Aumoitte*, vice-résident, habite la colonie depuis 1880.

M. Lacaze, adjoint au maire de Hanoï, est arrivé au Tonkin en 1883, alors qu'il habitait la Cochinchine depuis fort longtemps.

Enfin, [le doyen des colons semble être M. Samuel, de Haïphong.](#)

CHRONIQUE LOCALE

(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} août 1896, p. 2, col. 4)

Le grand magasin de bijouterie, de joaillerie et d'horlogerie de l'*Étoile du Nord*, à Hanoï, ouvre, à dater du 1^{er} août, une succursale à Haïphong dans l'immeuble de M. Samuel.

Haïphong

[Grands Bazars parisiens d'Indo-Chine](#)

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 avril 1897)

Les Grands Bazars parisiens d'Indo-Chine ont enfin à Haïphong un local digne d'eux. Les nouveaux magasins que viennent d'installer MM. Morand et Gros sont situés sur la place Nationale, dans le magnifique immeuble de M. Samuel.

On sait que les Grands Bazars sont le rendez-vous de toutes nos élégantes, qui y trouvent depuis les bibelots de cheminée les plus mignons, jusqu'aux voitures d'enfant, en passant par les tissus les plus délicats et les dernières créations de la mode.

L'installation de ce nouveau magasin fait le plus grand honneur à M. Gros, l'habile directeur pour les maisons du Tonkin et de Tourane.

LA TEMPÊTE À DO-SON

(*L'Avenir du Tonkin*, 20 octobre 1897)

MM. Samuel, Gallay, Léonardi, Bleton, Malod, Porchet, Grandmange ont des dégâts plus ou moins importants à leurs immeubles.

LA TEMPÊTE À DO-SON

(*L'Avenir du Tonkin*, 12 novembre 1899)

Le mur de la villa Samuel a été découronné de ses pilastres et de la balustrade.

N° 61, 30 juillet. — Arrêté autorisant l'acquisition des terrains nécessaires à la construction de la ligne du chemin de fer de Hanoï à Viétri, sis à Haïphong, et dans la province de Bac-Ninh et appartenant à MM. Malon, Ceccaldi, [Samuel](#), Adam et Rainoird

Haïphong
Élections municipales
Scrutin de ballottage du 12 mai
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 mai 1901)

Nous complétons aujourd'hui les premiers résultats donnés hier :

Inscrits :402

Votants : 155

Ont obtenu :

MM. Denis 131 voix Élu

.....

Samuel 3

HAÏPHONG
M. Samuel, sa vie, sa mort, ses funérailles
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 août 1901)

Mardi matin, 30 juillet, est décédé à Haïphong un des plus anciens habitants du Tonkin, M. Samuel, ancien négociant.

Venu à Haiphong en 1876, après un déjà bien long séjour en Cochinchine, soit comme militaire, soit comme chef de maison de commerce, il n'a jamais quitté le Tonkin que pour faire un séjour d'un mois à peine à Hong-kong.

Il avait fondé une maison de commerce qui devint l'une des plus importantes de la place, et, peu de temps après, il la céda à Paul Reynaud.

À cette époque, il eut pu commencer à jouir de la vie, mais il avait derrière lui des dettes qu'il voulait, en homme d'honneur, liquider ; aussi, au lieu d'aller en France se reposer, il se remit de plus fort au travail, organisa diverses entreprises, s'intéressa à de nombreuses affaires, et il eut le plaisir, quelques années plus tard, de désintéresser tous ses créanciers.

Mais de nombreuses années s'étaient écoulées sans revoir la France et sa famille ; il était attaché, par tant d'affaires au sol du Tonkin, que, chaque année, il remettait à une autre l'époque à laquelle il serait à peu près libre, et pourrait, enfin, faire ce voyage dont le dernier datait de près de trente ans.

Et c'est au moment où il pouvait, enfin, fixer d'une manière définitive l'époque de ce voyage, que la maladie et la mort sont venues nous l'enlever.

Il était universellement connu au Tonkin et nombreux sont les commerçants, entrepreneurs et autres qui peuvent dire tous les services qu'il a rendus, et combien d'affaires eussent tombées sans son appui.

C'est dans ces occasions-là que M Samuel a rendu réellement des services, en mettant ses capitaux à la disposition des gens qui en avaient besoin.

Ses funérailles, qui ont eu lieu le 30 juillet, à 5 heures 1/2 du soir, ont montré de quelle estime jouissait cet homme de bien. Tout Haïphong suivit le convoi funèbre, commerçants français et étrangers, fonctionnaires, chefs de maisons et employés, l'armée et un de ses chefs, M. le général Geil, tous enfin ont tenu à accompagner à sa dernière demeure celui à qui Haïphong doit une partie de sa prospérité.

Au cimetière, M. le pasteur Mercadier a bien voulu faire la cérémonie selon le rite israélite, et M. d'Abbadie lui a adressé un dernier adieu, au nom de la population et au nom de la Société l'Indo-Chinoise ¹, dont il était administrateur.

Que la disparition de ce vieux colon, qui avait à peine 60 ans, laisse forts et vaillants ceux qui restent, vieux compagnons de Jean Dupuis, venus au Tonkin en 1872, pour ne plus le quitter, vieux colons venus les années suivantes et dont quelques-uns n'ont jamais revu leur pays ; que tous oublient les années passées et en vivent encore de nombreuses, afin d'apprendre aux nouveaux venus ce qu'était ce, pays, il y a trente ans, et ce qu'il a fallu de vaillance et d'énergie à leurs aînés pour faire ce qu'est le Tonkin actuel alors que tout manquait. Peut être ces nouveaux diront-ils, un jour, que le Tonkin n'est point ce qu'on en a dit, puisque des hommes comme celui qui vient de nous quitter y ont vécu presque une vie entière.

¹ L'Indo-Chinoise, compagnie à primes fixes contre l'incendie :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Indo-Chinoise-Incendie.pdf